



Conseil économique et social

Distr. générale
8 septembre 2017
Français
Original : anglais

Session de 2017

28 juillet 2016-27 juillet 2017

Débat de haut niveau

Compte rendu analytique de la 43^e séance

Tenue au Siège, à New York, le lundi 17 juillet 2017, à 9 heures

Président : M. Shava. (Zimbabwe)

Sommaire

Point 5 de l'ordre du jour : Débat de haut niveau

Ouverture du débat

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum, portées sur un exemplaire du compte rendu et adressées dès que possible au Chef du Groupe du contrôle des documents (dms@un.org).

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org/>).

17-12050 (F)



Merci de recycler



La séance est ouverte à 9 h 10.

Point 5 de l'ordre du jour : Débat de haut niveau
(E/2017/33 et E/2017/64)

Ouverture du débat

1. **Le Président** déclare ouvert le débat de haut niveau de la session de 2017 du Conseil économique et social, y compris la réunion ministérielle de trois jours du Forum politique de haut niveau pour le développement durable, organisé sous les auspices du Conseil.

Déclaration du Président

2. **Le Président** déclare que malgré une diminution régulière de la pauvreté extrême au cours des dernières décennies, le nombre total de personnes vivant dans l'extrême pauvreté reste excessivement élevé. De profondes inégalités subsistent entre les pays comme en leur sein. Les conflits, les tensions et le terrorisme menacent l'humanité et de nombreuses régions ressentent les effets des changements climatiques.

3. Face à de tels défis, la solidarité et la coopération qui caractérisent le multilatéralisme sont plus importantes que jamais, et un soutien collectif en faveur des pauvres et des plus vulnérables est dans l'intérêt de tous. Cette solidarité est inscrite dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les objectifs de développement durable, programme historique dont la mise en œuvre passe par l'adoption de mesures novatrices et ambitieuses aux niveaux local, national, régional et international, ainsi que par une intégration accrue, une coordination solide et une collaboration renforcée entre pays et à l'intérieur des pays.

4. Le Forum politique de haut niveau pour le développement durable organisé sous les auspices du Conseil économique et social en 2017 a pour thème « éliminer la pauvreté et promouvoir la prospérité dans un monde en mutation ». Indispensable à la réalisation du développement durable, l'élimination de la pauvreté nécessite de mettre en place des synergies entre toutes les dimensions de ce développement et d'accorder une attention particulière aux personnes et aux groupes marginalisés afin de ne pas faire de laissés-pour-compte.

5. Le Forum politique de haut niveau de 2017 est le premier à examiner les progrès qui ont été accomplis pour la réalisation de 7 des 17 objectifs de développement durable. L'examen permet de mettre en évidence l'interdépendance des dimensions économique, environnementale et sociale du développement durable et de souligner la nécessité d'une approche intégrée. Les pays améliorent leur

coordination interinstitutionnelle et intersectorielle et adoptent des stratégies de développement durable. En outre, les parlements travaillent à l'intégration des objectifs, que les provinces s'efforcent d'atteindre au niveau local.

6. L'inclusion sociale, l'accès aux soins de santé, l'éducation, l'énergie et la sécurité des infrastructures essentielles au développement national sont autant de facteurs importants pour l'élimination de la pauvreté. Si les femmes et les filles, en particulier celles qui vivent dans la pauvreté, sont disproportionnellement touchées par les changements climatiques, les catastrophes et les conflits, elles n'en sont pas moins les principaux moteurs du développement et il faut leur donner les moyens de devenir des agents du changement.

7. Le manque de statistiques officielles, de données et de suivi efficace continue de limiter considérablement l'évaluation des progrès accomplis vers la réalisation des objectifs, tant au niveau national qu'au niveau mondial. Au niveau national, la mise en œuvre intégrée et cohérente du Programme 2030 passe par une collaboration interministérielle, l'établissement de liens clairs avec les moyens de cette mise en œuvre et la pleine participation de toutes les parties.

8. Le débat ministériel du Forum de haut niveau, y compris la présentation de 44 examens nationaux volontaires et 2 manifestations spéciales, à savoir un forum des entreprises et un forum des partenariats, contribuera sans aucun doute à la réalisation des objectifs de développement durable.

Déclaration du Président de l'Assemblée générale

9. **M. Thomson** (Fidji), Président de l'Assemblée, dit qu'à la soixante et onzième session de l'Assemblée générale, aucun effort n'a été épargné pour passer à la vitesse supérieure dans la réalisation des objectifs de développement durable, y compris l'organisation d'une série de manifestations de haut niveau et de réunions de sensibilisation avec des chefs d'État, des organismes multilatéraux, des commissions régionales, des équipes de pays des Nations Unies, des fondations philanthropiques, des dirigeants d'entreprises, des groupes de femmes, des acteurs locaux, des étudiants et des jeunes du monde entier. Il faut aussi agir sur le terrain pour progresser vers la réalisation des objectifs. Tous les citoyens doivent être informés des objectifs, pour comprendre quels sont leurs droits et leurs responsabilités en ce qui concerne la viabilité mondiale. Les gouvernements et les universités ont été invités à intégrer les objectifs dans les programmes scolaires. Il est essentiel de nouer des partenariats constructifs pour contribuer à la cause, dont le succès dépend des

gouvernements, de la société civile, des investisseurs et des organisations locales. La Conférence sur les océans qui s'est tenue en juin au Siège de l'Organisation des Nations Unies est un exemple de cet esprit de partenariat. Des milliers de participants de la communauté mondiale se sont rassemblés pour examiner les problèmes relatifs aux océans et, dans le cadre de dialogues ciblés, ont trouvé un ensemble de solutions dont on travaille actuellement à la mise en œuvre.

10. Pour réaliser les objectifs, il faut mobiliser les ressources nécessaires et honorer les engagements d'aide publique au développement. Le secteur financier est prêt à financer des projets d'infrastructure liés aux objectifs. Il convient également de mettre la technologie, l'innovation et l'interconnectivité à profit pour atteindre les objectifs. En Afrique de l'Est, par exemple, le numérique a facilité l'accès aux services bancaires et aux soins de santé et permis d'intégrer des marchés du travail dans l'économie mondiale.

11. Il reste beaucoup à faire pour promouvoir les droits, l'égalité des chances et l'autonomisation économique des femmes et des filles ainsi que leur participation à la vie politique. Mais le monde change progressivement en faveur de l'égalité, de la croissance et de la durabilité.

Déclaration du Secrétaire général

12. **Le Secrétaire général** dit qu'en 1995, lorsqu'il était Premier Ministre du Portugal, le monde était parcouru d'une vague d'optimisme. La guerre froide était terminée, les progrès technologiques connaissaient un plein essor, l'utilisation d'Internet se répandait et l'on pensait alors que la mondialisation permettrait non seulement d'accroître la richesse mondiale, mais également que ses retombées profiteraient à tous. Vingt ans plus tard, le tableau est mitigé. S'il est vrai que la mondialisation a entraîné une augmentation spectaculaire des échanges et de la richesse dans le monde, que le nombre de personnes vivant dans la pauvreté absolue a été réduit et que les conditions de vie se sont améliorées dans le monde entier, la mondialisation et les progrès technologiques ont également contribué à accroître les inégalités. Aujourd'hui, huit individus détiennent à eux seuls autant de richesses que la moitié de la population mondiale. Il est également clair que le déclin des zones industrielles a fait de nombreux laissés-pour-compte autour du monde et que le chômage des jeunes est devenu un problème grave dans certaines régions, qui non seulement compromet l'avenir de ces jeunes, mais qui entrave également le développement de leurs pays. Privés de tout espoir, ces jeunes peuvent, dans certaines

circonstances, devenir des cibles faciles à recruter pour les organisations extrémistes.

13. Il est vrai que tout cela a entraîné une perte de confiance dans les gouvernements et les organisations internationales telles que l'Organisation des Nations Unies, dans le principe de gouvernance mondiale et dans les institutions multilatérales. Toutefois, les pays ne peuvent résoudre ces problèmes seuls; ils doivent trouver des solutions mondiales. Pour cela, il faudra mettre en place des formes multilatérales de gouvernance et combler le manque de confiance. Le Programme 2030 a un potentiel énorme, car il vise à promouvoir une mondialisation équitable, à ne faire aucun laissé-pour-compte et à éliminer la pauvreté. Il vise également à créer un environnement dans lequel les gens pourront de nouveau avoir confiance, non seulement dans les systèmes politiques, mais aussi dans les formes de gouvernance multilatérales et les organisations internationales telles que l'Organisation des Nations Unies.

14. Il est clair que l'économie mondiale s'améliore, quoique lentement, mais que la fragilité politique, institutionnelle et sociétale s'accroît. Cette fragilité explique en grande partie la propagation de nombreux conflits et les liens entre ceux-ci et la menace du terrorisme mondial. C'est pourquoi les programmes de développement durable doivent être liés aux programmes de paix. Il convient toutefois d'éviter que ce lien serve de prétexte pour que les ressources allouées au développement soient utilisées pour financer des mesures de renforcement de la sécurité. Au contraire, le développement est crucial et il faut reconnaître qu'un développement durable et inclusif est en soi un facteur majeur dans la prévention des conflits, des catastrophes naturelles et d'autres problèmes qui dépendent de la résilience sociale.

15. Lorsque l'on examine les grandes tendances mondiales telles que l'accroissement démographique, les changements climatiques, l'insécurité alimentaire, la pénurie d'eau et l'urbanisation chaotique dans certaines régions du monde, on se rend compte que toutes sont liées, et que les changements climatiques contribuent le plus à accélérer toutes les autres tendances. Il faut réaffirmer de façon énergique notre engagement à mettre en œuvre l'Accord de Paris au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et adopter des objectifs plus ambitieux en ce qui concerne la lutte contre les effets des changements climatiques, étant donné que l'Accord lui-même n'est pas suffisant pour résoudre le problème du réchauffement. Régler le problème des changements climatiques est nécessaire pour l'avenir de l'humanité et de la planète; c'est aussi la meilleure chose à faire, et la

plus intelligente. L'économie verte est l'économie de l'avenir. Les entreprises respectueuses de l'environnement sont des entreprises qui fonctionnent, et ceux qui ne misent pas sur les technologies vertes perdront inévitablement du terrain à l'avenir.

16. Il est important de répondre non seulement aux problèmes des personnes qui sont sous l'autorité d'un gouvernement, mais également à ceux des réfugiés et des migrants. Dans le cadre des efforts déployés pour ne pas faire de laissés-pour-compte, il faut favoriser une vision différente de la migration, qui ne se fonde pas sur le rejet, mais qui tienne compte du fait que le règlement de cette question est un élément important pour résoudre les problèmes mondiaux. Il faut trouver d'autres voies légales pour les migrants, dont les droits fondamentaux doivent être mieux respectés. Les grandes tendances mondiales contraignent un nombre croissant de personnes à migrer. Il faut empêcher les migrations inutiles, et les migrations nécessaires doivent, elles, être ordonnées.

17. Les pays développés doivent respecter leurs engagements en matière d'aide publique au développement. Dans le même temps, il faut bien comprendre que cela ne suffira pas à financer la mise en œuvre des objectifs. Les États doivent mobiliser davantage leurs propres ressources dans le cadre de réformes fiscales et la communauté internationale doit également être encouragée à contribuer à la lutte contre la fraude fiscale, le blanchiment d'argent et les flux illicites de capitaux, qui ont engendré une situation dans laquelle les flux de liquidités quittant les pays en développement sont supérieurs à ceux y entrant sous la forme d'aide publique au développement. Les institutions financières internationales devraient être en mesure de lever des fonds et d'accroître leur capacité de financer les efforts déployés pour atteindre les objectifs. Il faut aussi aider les pays à accéder aux marchés financiers et mondiaux et à attirer les investissements privés, conditions nécessaires à la réalisation des objectifs.

18. Le monde connaît une quatrième révolution industrielle qui aura des conséquences majeures sur les marchés du travail et qui posera problème pour les pays en développement tirant leur force de leur main-d'œuvre bon marché. De nombreux emplois peu rémunérés vont disparaître avec le développement de la robotique et de l'automatisation des tâches. Ce problème concerne également de nombreuses sociétés développées, comme les États-Unis, où les chauffeurs de camions et d'automobiles ne seront peut-être bientôt plus nécessaires. Il importe d'anticiper ces tendances : les pays et les organisations internationales doivent travailler de concert pour prévoir les changements à

venir, et non pas simplement y réagir, et investir dans l'éducation, la formation et l'adaptation du marché du travail afin de pouvoir relever les défis de l'avenir.

19. Des réformes sont également nécessaires au niveau des pays et de l'Organisation des Nations Unies. Les pays doivent examiner leurs mécanismes de gouvernance et les méthodes qu'ils utilisent pour faire participer les citoyens, les entreprises et la société civile aux efforts déployés pour atteindre les objectifs de développement. Ils doivent également évaluer leurs dispositifs visant à lutter contre la corruption et à assurer le respect non seulement des droits civils et politiques, mais également des droits économiques, sociaux et culturels. Bien que le système des Nations Unies pour le développement ait grandement contribué à progresser vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, il n'est pas tout à fait prêt à faire face aux nouveaux défis du Programme 2030. C'est pourquoi le Secrétaire général a présenté au Conseil un rapport sur la réforme du système des Nations Unies pour le développement.

20. Dans ce rapport, plusieurs domaines d'action sont mis en avant. Au niveau des pays, il faut donner plus de moyens aux coordonnateurs résidents et renforcer l'efficacité et la coordination des équipes de pays, pour que ceux-ci soient en mesure de fournir aux autorités nationales un appui tenant compte de leurs stratégies. Les gouvernements étant ceux qui conduisent la mise en œuvre du Programme 2030, il faut une plus grande responsabilisation à l'échelle nationale. Dans le même temps, il devrait y avoir un certain niveau de coordination, de transparence et de responsabilisation au niveau mondial, c'est-à-dire au Conseil et à l'Assemblée générale. La parité des sexes à l'Organisation des Nations Unies doit également être utilisée pour encourager la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans l'application de toutes les politiques relatives au Programme 2030. Enfin, le financement doit être suffisant pour répondre aux objectifs de cohérence et de responsabilité. C'est pourquoi il a été proposé d'établir un cadre de financement pour garantir la cohérence du financement et éviter la dispersion des ressources.

21. Le Président se félicite du grand enthousiasme que suscite la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'appui apporté au principe de gouvernance multilatérale comme moyen d'application, sachant que les États Membres restent les principaux responsables de cette mise en œuvre et que c'est seulement en travaillant ensemble que la confiance pourra être rétablie et le Programme aboutir à la mondialisation équitable dont le monde a besoin.

Discours liminaire

22. Le **professeur Sachs** (Directeur du Earth Institute) prononce un discours liminaire sur l'état du monde, dans le cadre duquel il explique que d'après les estimations du Fonds monétaire international relatives à la production mondiale en 2017, il y a suffisamment d'argent pour mettre fin à la pauvreté, permettre l'accès universel aux soins de santé et à une éducation de qualité et faire les investissements nécessaires à la viabilité environnementale. Cependant, 7 700 milliards de dollars sont détenus par quelque 2 000 personnes. Le monde est entré dans une ère qui se caractérise à la fois par de profondes inégalités et par une richesse et une productivité sans précédent. Le coût de la guerre et des dépenses militaires dans le monde est estimé à 13 000 milliards de dollars par an, tandis que la réalisation des objectifs de développement durable coûterait seulement 3 000 milliards de dollars. Les fonds consacrés à la guerre ou ceux placés dans les paradis fiscaux pourraient facilement financer le développement durable.

23. Les gouvernements doivent prendre des mesures dans cinq domaines principaux. Le premier concerne la fourniture de soins de santé et d'une éducation de qualité. Dans les pays les moins avancés, seuls 20 % des enfants finissent le cycle secondaire. Le deuxième domaine est la gestion durable des terres. En effet, la quasi-totalité des pays connaissent une crise dans ce domaine, caractérisée par une diminution de la diversité biologique et une dégradation des sols, de l'eau et du manteau forestier sans précédents. Le troisième domaine concerne l'accès de tous à des emplois décentes et aux infrastructures. Le quatrième est la décarbonisation du système énergétique, condition essentielle à la sécurité planétaire. D'ici à 2050, les émissions mondiales devraient être ramenées à zéro et l'électricité générée par des sources d'énergie n'émettant pas de carbone. Le cinquième domaine est la bonne gouvernance, synonyme d'honnêteté, d'équité et de transparence pour les autorités nationales.

24. Le changement est possible de plusieurs façons. Premièrement, le monde connaît l'une des plus grandes révolutions scientifiques et technologiques de l'histoire de l'humanité : les technologies de l'information et de la communication ont permis de grandes avancées en matière de santé, d'éducation, de gouvernance et de services financiers, même dans les endroits les plus reculés de la planète. Deuxièmement, grâce à la volonté politique, des projets d'infrastructure de grande envergure sont en cours, par exemple en Chine et sur le continent africain. Troisièmement, la réduction des coûts techniques signifie que des centrales d'exploitation des énergies renouvelables peuvent être

déployées dans des zones éloignées des réseaux de distribution. Quatrièmement, il est possible de tirer profit des banques mondiales de connaissances et d'accorder à des étudiants et à des chercheurs du monde entier un accès gratuit à des milliers de publications spécialisées en ligne.

25. Il reste néanmoins un certain nombre d'obstacles. Premièrement, les groupes de pression pour les droits acquis, dont fait partie le puissant secteur du charbon, du pétrole et du gaz, résistent au changement. Ce lobby tuera la planète s'il n'évolue pas. Le deuxième obstacle réside dans le fait que certaines personnes extrêmement riches refusent de payer des impôts, de rendre des comptes et de déclarer leur patrimoine et détiennent les rênes du pouvoir. Le troisième est posé par les dirigeants belligérants qui participent à des conflits par adversaires interposés. L'absence de stratégies audacieuses et le statu quo constituent le quatrième obstacle. Le cinquième réside dans le fait que près d'un milliard de personnes luttent pour survivre alors qu'une fraction de la richesse mondiale permettrait de combler le déficit de financement.

26. Compte tenu de ces possibilités et obstacles, certaines mesures doivent être prises. La première consiste à faire en sorte que les acteurs du secteur pétrolier et gazier respectent leurs obligations, car on ne peut laisser une poignée d'entreprises puissantes mettre en péril la planète. En outre, il faut investir dans des projets environnementaux et sociaux et dans des projets de renforcement de la gouvernance. Un fonds spécial devrait être créé pour appuyer la réalisation des objectifs dans les pays à faible revenu. La couverture sanitaire universelle, l'éducation pour tous et l'éradication des maladies comme le VIH/sida et le paludisme sont autant de mesures essentielles que les milliardaires devraient contribuer à faire avancer. Les milliers de milliards de dollars placés dans les paradis fiscaux doivent également être mis à profit et les 2 000 milliards de dollars dépensés en armements alloués au développement. Les dettes écrasantes devraient être converties en investissements dans les objectifs de développement durable, tandis qu'une taxe modique sur les dépôts bancaires offshore permettrait de financer l'éducation pour tous et une couverture sanitaire universelle. Le Conseil doit assumer davantage de responsabilité concernant les objectifs. Les zones de conflit sont toutes particulièrement en retard en ce qui concerne les objectifs de développement durable, même s'il y a eu des réussites, comme l'accord conclu entre le groupe des cinq plus un et l'Iran. Cet accord montre comment le monde peut promouvoir la paix, qui est cruciale pour atteindre les objectifs. Le financement des dommages et des pertes dus aux catastrophes

écologiques devrait suivre le principe du pollueur payeur. Les pays qui ont subi des catastrophes naturelles devraient avoir droit à une indemnisation, car ces catastrophes sont causées par les émissions des pays les plus riches. Enfin, il faudrait établir des documents d'orientation techniques. Pour cela, des centaines d'universités sont prêtes à travailler avec les gouvernements pour mettre leurs connaissances au service du développement.

27. **Le Président** déclare que le Bureau du Conseil souhaite partager les principaux messages formulés à l'issue de la première semaine du Forum politique de haut niveau pour le développement durable, en particulier en ce qui concerne les dimensions régionales des objectifs 1, 2 et 9. Les forums régionaux pour le développement durable sont un lien essentiel entre les niveaux national et mondial. Si de nombreux pays ont amélioré la coordination interinstitutionnelle et intersectorielle et adopté des stratégies de développement durable, d'autres ont vu les inégalités se creuser. Les parlements intègrent les objectifs de développement durable au niveau local et, dans toutes les régions, les femmes et les jeunes figurent parmi les principaux moteurs de la transformation. Il est fondamental de mobiliser des fonds nationaux et étrangers pour financer la réalisation des objectifs au niveau régional.

28. Malgré les progrès accomplis vers la réalisation de l'objectif 1, 767 millions de personnes vivent toujours dans l'extrême pauvreté. Les progrès les plus importants ont été observés en Asie de l'Est et du Sud-Est, tandis que des niveaux élevés d'extrême pauvreté subsistent en Afrique subsaharienne. Les statistiques sur la pauvreté doivent tenir compte de facteurs autres que la croissance économique. Les données préliminaires indiquent qu'en 2016, moins de la moitié de la population mondiale était couverte par un système de protection sociale. Un enseignement de qualité est l'un des principaux moyens permettant de sortir les gens de la pauvreté; c'est pourquoi il faut rendre l'éducation accessible gratuitement à tous. Les investissements dans les infrastructures sont également nécessaires pour l'élimination de la pauvreté.

29. Pour atteindre l'objectif 2, il faut tenir compte de l'interdépendance entre la pauvreté et la faim. La gouvernance en matière de sécurité alimentaire et de nutrition doit être plus inclusive à tous les niveaux. Il faut prendre des mesures urgentes pour faire face à une grave insécurité alimentaire et à la famine, et renforcer les cadres juridiques pour promouvoir une approche de la sécurité alimentaire fondée sur les droits fondamentaux. L'accès des femmes à la terre et aux avoirs productifs et leur participation à la prise de

décisions sont essentiels pour assurer la sécurité alimentaire et parvenir à une agriculture durable. L'agriculture doit s'appuyer davantage sur les connaissances afin que les petits exploitants et les exploitants familiaux atteignent leurs objectifs en matière de revenus et de productivité, et l'innovation technique et agricole doit être guidée par les besoins locaux. Il importe de diversifier les pratiques de production afin de garantir la résistance aux changements climatiques et de prévenir la dégradation des terres et de l'eau.

30. Des infrastructures solides sont la base de toute croissance. Les transports, l'informatique et les communications, l'électricité, l'approvisionnement en eau et l'assainissement sont importants pour l'emploi et le bien-être économique. Si le commerce l'est également, il convient de renforcer la demande locale en donnant plus de ressources aux classes moyennes des pays en développement. Des efforts doivent être faits pour veiller à ce que les petites et moyennes entreprises et les microentreprises soient soutenues et aient accès au financement et à la technologie. L'économie numérique a permis pour la toute première fois à ces entreprises d'accéder à de nouveaux marchés au moyen de plateformes électroniques. L'élaboration de nouvelles règles pour le commerce électronique pourrait contribuer à créer des conditions plus équitables pour ces entreprises au niveau international.

31. L'industrialisation et les infrastructures devraient soutenir l'environnement, et non lui nuire. Des innovations telles que les compteurs intelligents pour les services publics de distribution, l'amélioration des données agroforestières, l'imagerie satellitaire des cultures permettant de déterminer les besoins d'irrigation et les technologies de la chaîne de blocs, qui visent à améliorer l'accès aux marchés, sont utilisées à travers le monde, et leur coût baisse. Le défi est de les rendre plus accessibles et de veiller à ce leur utilisation soit équitable.

Messages de participants au Forum politique de haut niveau pour le développement durable

32. **M^{me} Chatardová** (Tchéquie), Vice-Présidente, rend compte des conclusions de la réunion de hauts responsables tenue la semaine précédente, et déclare que l'examen de l'objectif 3 a permis de souligner que les interventions de santé réussies étaient de nature multisectorielle. Les déterminants sociaux de la santé doivent être pris en compte, de telle sorte que les progrès accomplis sur la voie de l'objectif 3 fassent également avancer les autres objectifs. La question des soins de santé doit être rattachée aux initiatives en matière d'éducation, de nutrition, d'autonomisation des femmes

et des filles, de changements climatiques et de pollution de l'air, ainsi qu'aux mécanismes de financement tels que la fiscalité. Les gouvernements et les autres parties prenantes doivent financer de manière adéquate la recherche dans le domaine de la santé, les interventions de proximité, les infrastructures sanitaires et les filets de sécurité sociale. Il importe de travailler au niveau local, de se montrer à l'écoute de la population, notamment des jeunes, des femmes, des peuples autochtones, des personnes âgées et des personnes handicapées, de former et de recruter des travailleurs sanitaires et de redoubler d'efforts pour recueillir et analyser des données ventilées, et pour s'assurer qu'elles sont transparentes et accessibles à tous. Le moyen le plus efficace d'améliorer les soins de santé est d'éduquer les filles et d'accroître les investissements en faveur des femmes et des filles, notamment de leur santé sexuelle et procréative.

33. La réalisation de l'objectif 5 est nécessaire à l'édification de sociétés prospères. Depuis l'adoption des objectifs, un certain nombre de progrès ont été accomplis dans la lutte contre la discrimination à l'égard des femmes et des filles, notamment dans les lois, les politiques et les pratiques. De nombreux pays ont élaboré des dispositions législatives en vue d'établir un lien entre leur programme de développement et les conventions relatives aux droits de l'homme visant à éliminer la discrimination à l'égard des femmes et des filles, et certains se sont employés à encourager la participation des femmes dans les domaines de la science, de la technologie et de l'ingénierie et dans les entreprises. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire avant que les changements systémiques et structurels ne portent leurs fruits. Il faut redoubler d'efforts pour améliorer la capacité des acteurs étatiques et non étatiques de recueillir et d'analyser des données ventilées par sexe.

34. Afin de tirer parti des liens entre les objectifs de développement durable, il est nécessaire de clarifier certains concepts et termes, notamment ceux de coordination, de cohérence des politiques, de synergie et de compromis; les notions de liens et de coordination sont proches, mais pas identiques. La volonté politique détermine l'efficacité de la coordination interministérielle et la cohérence des stratégies. Le succès d'une approche mobilisant l'ensemble des pouvoirs publics doit être évalué en fonction des résultats, et non pas en fonction des moyens mis en œuvre. Les liens entre les objectifs doivent ressortir dans l'évolution des allocations budgétaires, être mis en lumière dans les examens nationaux volontaires et figurer en bonne place dans les directives volontaires révisées du Secrétaire général. Une grande partie de la

réalisation des objectifs étant axée sur les données, il est nécessaire de s'attacher à appliquer les indicateurs de catégorie 1, à perfectionner ceux de catégorie 2 et à établir des méthodes pour ceux de catégorie 3. Il est nécessaire de disposer de données ventilées, de créer des organismes nationaux de statistique et de recueillir des données auprès de ceux qui risquent effectivement d'être laissés pour compte.

35. **M. Barros Melet** (Chili), Vice-Président, rend compte d'autres questions abordées lors de la réunion de hauts responsables et explique que les petits États insulaires en développement ne seront pas en mesure d'atteindre les objectifs sans un engagement politique au plus haut niveau, ni sans une consultation de tous les acteurs politiques, tout au long du processus de développement. Renforcer les capacités de mise en œuvre dans tous les secteurs, assurer le suivi régulier des progrès accomplis et en informer le public permettrait de promouvoir une culture de transparence et de responsabilisation. La participation des parties prenantes et la mise en place de partenariats efficaces, notamment avec le secteur privé, la société civile, les jeunes, les universitaires et les partenaires de développement de ces États, contribueront grandement à faciliter la mise en œuvre de ces objectifs. Des initiatives régionales telles que la Feuille de route relative aux maladies non transmissibles en Océanie encouragent l'adoption de politiques fondées sur des données factuelles et découragent la consommation d'aliments nocifs pour la santé.

36. Au sujet de la séance sur les pays en situation particulière, M. Barros Melet affirme qu'investir dans les petites exploitations agricoles est un moyen pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les pays sortant d'un conflit d'acquiescer une résilience et d'atteindre les objectifs. Le chômage constitue un défi de taille pour les pays les moins avancés. La création d'emplois passe par une croissance économique durable et respectueuse de l'environnement. Les pays sans littoral se heurtent à des problèmes particuliers qui devraient être réglés grâce à un meilleur accès aux marchés et aux nouvelles technologies.

37. Le financement du développement des pays en situation particulière doit être plus fiable et plus diversifié. Les obstacles au financement ne pourront être levés sans une collaboration plus systématique entre les gouvernements et la population. Il arrive que dans les pays sortant d'un conflit, la planification du développement manque de cohérence. Les pays à revenu intermédiaire abritent 75 % de la population mondiale et sont responsables de plus d'un tiers du produit intérieur brut mondial et d'un quart des activités d'importation et

d'exportation. Un pays ne doit pas être classé comme pays à revenu intermédiaire sur la seule base de son revenu par habitant. L'espérance de vie, le développement institutionnel, le nombre de personnes vivant dans la pauvreté, le taux de chômage et le progrès technologique, entre autres indicateurs, devraient également être pris en compte.

38. En ce qui concerne la séance sur la science, la technologie et l'innovation, M. Barros Melet dit que l'élaboration de feuilles de route souples dans le cadre d'une démarche participative est essentielle à la réalisation des objectifs. Dans la mesure du possible, les besoins doivent être comblés au moyen de technologies peu onéreuses, ce qui oblige les scientifiques à prendre conscience des réalités auxquelles fait face la population locale. Il est nécessaire que les autorités nationales, le secteur privé et les autres partenaires augmentent les investissements intelligents, notamment pour renforcer les capacités dans le domaine de la science, de la technologie et de l'innovation, afin de libérer le potentiel créatif des jeunes et des femmes. Les mesures d'incitation accordées au secteur privé contribueront à mettre la technologie et l'innovation au service de la réalisation des objectifs. Il convient de s'employer à comprendre les effets potentiellement perturbateurs qu'ont sur la société les nouvelles technologies, telles que les nanotechnologies, l'automatisation, l'intelligence artificielle, l'édition génomique et l'impression 3D. Le Mécanisme de facilitation des technologies est bien placé pour renforcer la collaboration avec le milieu scientifique : il faut appuyer son rôle qui consiste à favoriser les partenariats multipartites.

39. S'agissant de la séance sur les liens entre la science et les politiques et sur les questions nouvelles, l'intervenant déclare que la science est essentielle pour comprendre les compromis à faire et les liens entre les objectifs. Si les indicateurs portent uniquement sur les données passées, la science peut apporter des renseignements utiles sur l'avenir et éclairer l'élaboration de politiques sur le développement durable. Le dialogue entre les scientifiques et les décideurs doit être mené dans le cadre d'un dispositif multipartite ouvert, qui s'appuie sur toutes les sciences, mais aussi sur les savoirs traditionnels et autochtones. Enfin, il est nécessaire de faire un meilleur usage des données disponibles. Renforcer la capacité des scientifiques de dialoguer avec la population en dehors des milieux universitaires importe tout autant que de sensibiliser les décideurs aux questions scientifiques.

40. **M. Schulz** (Allemagne), Vice-Président, rend compte d'autres questions abordées lors de la réunion de hauts responsables, notamment du fait qu'au cours des

débats sur les vues des participants concernant l'élimination de la pauvreté dans un monde en mutation, il a été convenu que les gouvernements devaient trouver les moyens de recueillir les opinions des autres parties prenantes, dans le cadre du processus d'examen. Le secteur privé a un rôle central à jouer dans la réalisation du Programme 2030. Les agriculteurs sont disposés à coopérer plus étroitement avec les autorités nationales, condition essentielle à la mise en place d'une agriculture durable. Les groupes de femmes contribuent à lutter contre la violence sexiste et à donner plus de moyens aux femmes grâce à des campagnes de sensibilisation, au renforcement des capacités et à l'amélioration de l'accès au financement. Les initiatives menées par les jeunes favorisent la responsabilisation au niveau national et appuient la mise en œuvre du Programme 2030.

41. La Conférence sur les océans, organisée en juin, a inspiré tous les acteurs à mettre en place de nouveaux partenariats pour atteindre l'objectif 14 de développement durable. Les océans peuvent fournir des sources d'énergie renouvelables telles que les énergies marémotrice, houlomotrice et éolienne. Il est nécessaire de poursuivre les débats sur l'élaboration d'un instrument international juridiquement contraignant se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale.

42. Le respect des savoirs autochtones et locaux facilite la pleine participation des communautés et contribue à défendre les notions de bonne intendance de l'environnement et de responsabilité environnementale. Il faut faire participer les peuples autochtones à la prise de décisions à tous les niveaux et tenir compte des communautés locales lors de l'élaboration de programmes de sauvegarde.

43. **M. Munir** (Pakistan), Vice-Président, rend compte d'autres questions abordées lors de la réunion de hauts responsables, et déclare que la pauvreté ne se définit pas par le seul revenu monétaire, mais plutôt par plusieurs aspects qu'il est nécessaire de prendre en compte. Les progrès accomplis aux fins de l'élimination de la pauvreté durant la période des objectifs du Millénaire pour le développement sont disparates : en effet, des inégalités persistent et nombreux sont les groupes qui ont été laissés pour compte. L'indice de pauvreté multidimensionnelle est un outil utilisé par de nombreux pays pour compléter les mesures traditionnelles fondées sur le revenu. Grâce à une bonne gouvernance, il sera possible d'analyser les renseignements recueillis avec cet indice et auprès d'autres sources, et de prendre des mesures en

conséquence. La pauvreté multidimensionnelle est influencée par un certain nombre de tendances néfastes et interdépendantes, comme les changements climatiques, la destruction des ressources naturelles, la pollution et d'autres facteurs de stress.

44. S'agissant des investissements et du financement relatifs aux objectifs de développement durable, les efforts déployés à l'échelle nationale aux fins de la mise en œuvre du Programme 2030 dépendent de la conjoncture macroéconomique, des menaces posées par les changements climatiques, des crises humanitaires et des conflits. Le Forum du Conseil économique et social sur le suivi du financement du développement de 2017 a permis de réaffirmer avec vigueur que la communauté internationale demeure profondément attachée aux principes d'inclusion, de multilatéralisme et de partenariat mondial pour le développement durable. Les conclusions et les recommandations convenues au niveau intergouvernemental lors du Forum reprennent les principaux éléments du Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement. Les auteurs du document final soulignent qu'il faut poursuivre les réformes en vue d'atteindre tous les objectifs dans les délais fixés.

45. Le financement international public continuera de compléter les efforts déployés par les pays pour mobiliser des ressources intérieures, s'agissant en particulier des pays les plus pauvres. Les investissements de capitaux privés étant actuellement insuffisants, ils doivent être fortement encouragés pour assurer la réalisation des objectifs. Il est également nécessaire de renforcer le contrôle public; à cet égard, l'Organisation des Nations Unies doit établir des directives applicables aux investissements du secteur privé afin de garantir une répartition équitable des risques et des bénéfices y afférents, la transparence des mécanismes de responsabilisation et le respect des normes sociales et environnementales.

Exposés des ministres ayant présidé les forums régionaux pour le développement durable

46. **M. Daoudi** (Maroc), Ministre délégué auprès du Chef du gouvernement chargé des affaires générales et de la gouvernance, présente les conclusions et les recommandations du Forum arabe pour le développement durable de 2017 et déclare que la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, en coopération avec le Gouvernement marocain et la Ligue des États arabes, a organisé le Forum arabe dont le thème est intitulé : « L'éradication de la pauvreté et la promotion de la prospérité dans une région arabe en mutation ».

47. Les débats de ce forum ont porté sur des questions régionales et transnationales urgentes, à savoir principalement les disparités sociales, économiques et environnementales, le chômage des jeunes et la discrimination à l'égard des femmes. Les participants se sont tous accordés à dire que les conflits, l'extrémisme et la violence sapent les acquis et auraient des répercussions sur les droits des générations futures. Ils ont également souligné leur attachement à un certain nombre de principes, notamment ceux formulés dans la Déclaration de Doha sur la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les décisions et résolutions sur la question adoptées par les ministres de la Ligue des États arabes, ainsi qu'à la nécessité de mettre un terme à l'occupation israélienne du territoire palestinien et au droit inaliénable du peuple palestinien à l'autodétermination.

48. Lors du Forum, l'accent a été mis sur le fait qu'il importait que les pays jouent un rôle moteur dans la mise en œuvre du Programme 2030 et prennent en main ce programme, en fonction de leur situation et priorités particulières, et avec le concours des acteurs de la société civile. Les politiques, les mécanismes et les procédures constitutionnelles et juridiques visant à atteindre les objectifs de développement durable ont aussi été examinés.

49. Le Forum a conclu que l'élimination de la pauvreté et la promotion de la prospérité passeraient par une transformation en profondeur de la région arabe, qui se traduirait par une restructuration politique, économique et sociale, ainsi que par la prise en compte des questions environnementales, la réforme du marché du travail, le renforcement des syndicats, la mise en place d'un dialogue social et la réforme des politiques fiscales et financières, en vue d'assurer une répartition des revenus plus équitable.

50. Un certain nombre de priorités régionales ont en outre été étudiées, y compris l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en tant qu'actrices du développement dans l'ensemble de la région arabe. Il est nécessaire de réviser les cadres juridiques en vue de mettre un terme à la violence et aux pratiques traditionnelles néfastes à l'égard des femmes et des filles. Les questions de souveraineté nationale sur les ressources naturelles, de gestion rationnelle et durable, et de protection et d'utilisation des ressources naturelles revêtent également une importance primordiale.

51. Les problèmes liés à la sécurité alimentaire sont urgents et chroniques, tout particulièrement en ce qui concerne les réfugiés et les personnes déplacées. Il faut renforcer la production agricole et réduire la dépendance vis-à-vis des importations. Les États de la

région doivent envisager de promouvoir l'agriculture durable comme une solution stratégique. Il faut par ailleurs adopter une approche intégrée en matière de santé. Le Forum arabe a accordé une attention particulière aux questions de handicap et aux droits de l'homme, ainsi qu'à leurs liens avec le Programme 2030.

52. **M. Guzmán Ortiz** (Mexique), Chef de cabinet du Président du Mexique et Secrétaire exécutif du Conseil national du développement durable, présente les conclusions et les recommandations du Forum des pays d'Amérique latine et des Caraïbes pour le développement durable de 2017 et déclare que les participants au Forum, qui s'est tenu en avril, ont réaffirmé que l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes était le défi le plus pressant auquel le monde faisait face et constituait une condition *sine qua non* au développement durable. Ils ont également souligné l'importance du Nouveau Programme pour les villes, des accords multilatéraux sur le financement du développement, de la lutte contre les changements climatiques, de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles, et affirmé que les gouvernements étaient les principaux responsables de la mise en œuvre du Programme 2030. Les prochaines réunions du Forum rassembleront des représentants de groupes de la société civile et des milieux universitaires ainsi que du secteur privé, qui a le potentiel de changer les modes de consommation et de production. L'aide publique au développement, le financement de l'action climatique et la coopération Sud-Sud seront essentiels.

53. Il est nécessaire de redoubler d'efforts pour réduire les flux financiers illicites, engendrés par l'évasion fiscale et la corruption. Les États doivent s'abstenir d'adopter et d'appliquer des mesures économiques, financières ou commerciales unilatérales dérogeant au droit international. Les participants au Forum ont demandé à l'Organisation des Nations Unies de faire en sorte que les données qu'elle fournit sur les progrès accomplis en matière de développement durable ne portent pas uniquement sur le revenu par habitant, mais tiennent compte de toutes les dimensions du développement. Grâce à l'examen et à l'apprentissage par les pairs au niveau régional, les pays participant au Forum ont échangé des pratiques optimales et recensé des possibilités de coopération régionale. Le dialogue sur les conséquences de l'automatisation et des nouvelles technologies sur le développement durable qui vient d'être entamé sera élargi, avec l'appui de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes; le Forum prévoit également de créer une équipe spéciale chargée de formuler des

recommandations appropriées à l'échelle régionale. En 2016 et en 2017, 14 pays d'Amérique latine ont présenté des examens nationaux volontaires, attestant ainsi de l'attachement de la région à appliquer le Programme 2030.

54. **M^{me} Edillon** (Philippines), Secrétaire adjointe chargée de la planification et des politiques de l'Office national de l'économie et du développement, présente les conclusions et les recommandations du Forum Asie-Pacifique pour le développement durable de 2017 et souligne que deux documents importants ont été adoptés au cours de la session, à savoir la feuille de route régionale en vue de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Asie et dans le Pacifique et un document sur la forme et la fonction dudit Forum. La région Asie-Pacifique est la première à avoir élaboré une feuille de route régionale pour la mise en œuvre du Programme 2030. Dans ce cadre, elle a recensé des domaines prioritaires, adopté des mesures de mise en œuvre et établi une procédure de suivi des progrès accomplis vers les objectifs, le tout s'articulant autour de trois axes : une coopération régionale renforcée dans les domaines prioritaires déterminés par les États membres, la fourniture aux États membres d'un appui continu, plus efficace et mieux coordonné, et un partage plus efficace des connaissances entre les pays. Huit domaines prioritaires en matière de coopération régionale ont été mis en avant, le plus important étant l'intégration des objectifs dans les programmes nationaux de développement.

55. Le Forum Asie-Pacifique pour le développement durable participera à l'appareil de conférence de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, à laquelle il apportera un éclairage sur les tendances régionales et avec laquelle il partagera ses pratiques optimales. Il appuiera également le suivi et l'examen des progrès accomplis à l'échelle régionale dans la mise en œuvre du Programme 2030 et fournira une assistance en matière de renforcement des capacités à l'intention des pays ayant des besoins particuliers.

56. **M. Meatchi** (Togo), Directeur de la planification et des politiques de développement, présente les conclusions et les recommandations adoptées à l'issue de la session du Forum régional africain pour le développement durable, soulignant le fait que de nombreux facteurs influent sur l'élimination de la pauvreté, notamment l'évolution démographique, les changements climatiques, l'épuisement des ressources naturelles et la dégradation de l'environnement. Les participants au Forum ont examiné un certain nombre de questions liées à la réalisation des objectifs, telles que les moyens de parvenir à un consensus sur le développement durable et la prospérité. La mise en

œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et du Programme 2030, qui sont tous deux de nature intégrée, doit se faire selon une approche intégrée et inclusive, fondée sur les décisions prises dans les diverses instances de l'Organisation des Nations Unies et du continent africain. Il importe donc que les pays élaborent des feuilles de route en vue de la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 qui soient conformes aux programmes nationaux.

57. La croissance économique est une condition nécessaire à l'élimination de la pauvreté mais ne suffit pas à y parvenir. La réalisation des objectifs passera par une transformation structurelle fondée sur la diversification économique et l'accélération de l'industrialisation. L'aide publique au développement demeurant essentielle à la réalisation de l'objectif 1 d'ici à 2030, il est nécessaire de renforcer les programmes d'aide, en particulier pour les pays africains ayant des besoins spéciaux. Le Forum politique de haut niveau doit accorder une attention particulière aux problèmes liés à la pauvreté auxquels font face les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement d'Afrique.

58. En ce qui concerne la sécurité alimentaire, la faiblesse de la productivité et des revenus, conjuguée à la faiblesse du pouvoir d'achat et à la dégradation de la production agricole, a donné lieu à plusieurs épisodes importants de famine. Les États Membres sont loin d'atteindre leurs objectifs en matière de soins de santé, notamment ceux énoncés dans la Déclaration d'Abuja sur le projet Faire reculer le paludisme en Afrique. Les participants au Forum ont aussi examiné les questions relatives à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des filles et des femmes, à la résilience des infrastructures, à la promotion de l'industrialisation et de l'innovation et à l'exploitation durable des ressources marines.

59. **M^{me} Monnoyer-Smith** (France), Commissaire générale au développement durable et Déléguée interministérielle au Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, présente les principales conclusions du Forum régional de la Commission économique pour l'Europe pour le développement durable de 2017, soulignant que celui-ci a attiré un public très nombreux. Les membres de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe sont attachés aux objectifs de développement durable; d'ailleurs, un tiers des pays s'étant prêtés à l'exercice des examens nationaux volontaires en 2016 et 2017 venaient de la région. Lors d'une séance dédiée à l'apprentissage par les pairs, les participants ont pu échanger des données d'expérience et des pratiques optimales. Le Forum a réuni de nombreux acteurs de la société civile, et des représentants du secteur privé ont

déclaré que les entreprises étaient de plus en plus conscientes que la mise en œuvre du Programme 2030 relevait aussi de leur responsabilité. Le secteur privé jouerait également un rôle essentiel pour mobiliser les ressources financières nécessaires à la réalisation des objectifs.

60. Les participants au Forum régional ont souligné la nécessité d'une action intersectorielle et consacré beaucoup de temps aux liens entre les différents objectifs et à leur impact sur les institutions et l'élaboration des politiques. Les objectifs 3, 5 et 9 ont été considérés comme particulièrement structurants. Une table ronde a été organisée sur l'adaptation des objectifs aux circonstances régionales et locales; dans l'ensemble, l'intégration des objectifs aux stratégies et instruments nationaux semble bien avancée dans la région. Des processus consultatifs ont été utilisés pour adapter les objectifs aux réalités des pays, et les parlements participent également de plus en plus à la mise en œuvre des objectifs.

61. Une autre table ronde a été consacrée à l'importance de la coopération sous-régionale pour la réalisation des objectifs. Cette coopération peut en effet contribuer à atteindre les objectifs dans des domaines tels que l'investissement commercial, les infrastructures, la gestion des ressources naturelles, les migrations, l'énergie, l'agriculture et la santé, et emprunter diverses modalités, y compris des dialogues informels, des organisations intergouvernementales ou des instruments juridiquement contraignants. Elle peut aussi régler des problèmes transfrontaliers, comme la pollution marine au large de tronçons côtiers reliant plusieurs États, comme dans le cas de l'Accord St. Raphaël-Monaco-Gênes (RAMOGE) conclu entre la France, l'Italie et Monaco.

62. Une troisième table ronde a porté sur le suivi du Programme 2030, pour lequel il est nécessaire d'accéder à des données ventilées pertinentes et fiables. Le dialogue entre les décideurs et les statisticiens est essentiel et les bureaux de statistique nationaux jouent un rôle clef dans la coordination des données. Le système des Nations Unies a également un rôle important à jouer dans la promotion de la coopération entre les différents acteurs et dans le renforcement des capacités statistiques des pays.

La séance est levée à 11 h 35.